



Valeurs mobilières Banque Laurentienne

RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIE

Décision de la Banque du Canada (avril 2019) – résolument neutre pour l’instant

Mercredi dernier, la Banque du Canada (BdC) a laissé inchangé son taux cible du financement à un jour à 1,75 %. Depuis la décision de politique monétaire de la BdC du 6 mars dernier, le FMI a révisé à la baisse ses perspectives mondiales. Ceci vient appuyer l'évaluation actuelle de la BdC d'un ralentissement économique persistant, imputable en partie à l'incertitude entourant la politique commerciale. La décision de la BdC à l'égard des taux d'intérêt cadre bien avec l'opinion voulant que les conflits commerciaux, l'assouplissement des conditions financières et la possible relance économique chinoise font en sorte qu'il est difficile de déterminer le moment et l'orientation de la prochaine modification des taux d'intérêt.

Le Rapport sur la politique monétaire (RPM) du mois d'avril fait état d'importantes révisions à la baisse par la BdC des prévisions économiques canadiennes, par rapport à janvier. On s'attend maintenant à ce que tous les secteurs de l'économie connaissent une croissance plus faible que ce qui avait été prévu plus tôt cette année. La contribution à la croissance des exportations, lesquelles sont faibles depuis le début de l'année, a été revue à la baisse, passant de 1,0 à 0,3 point de pourcentage en 2019. Cependant, cette diminution sera en majeure partie compensée par une baisse des importations. La contribution à la croissance des investissements des entreprises a également été revue à la baisse de 0,4 point de pourcentage pour 2019 (passant de 0,2 à -0,2 point de pourcentage), principalement en raison de l'incertitude commerciale et des possibles retards entraînés par l'*Incitatif à l'investissement accéléré* annoncé par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le ralentissement de l'économie canadienne est survenu essentiellement au quatrième trimestre de 2018 (taux de croissance annuel désaisonnalisé de 0,4 % sur trois mois) et au premier trimestre de 2019 (prévision de la BdC à 0,3 %) et devrait s'avérer temporaire. La consommation des ménages, laquelle a ralenti récemment en raison de l'effet à retardement des précédentes hausses de taux, sera soutenue par la solide croissance de l'emploi observée depuis le début de l'année. De plus, le Conseil de direction estime que la faiblesse du secteur de l'habitation découlant des politiques macro-prudentielles s'estompera d'ici la fin de l'année. Tous ces facteurs ont incité la BdC à prévoir une croissance du PIB réel de 1,2 % en 2019 (1,7 % dans le RPM de janvier) et de 2,1 % en 2020 (inchangée, voir le graphique).

Les perspectives économiques actuelles ne nous semblent pas très différentes de celles présentées dans le communiqué de mars. Néanmoins, le Conseil de direction estime que les perspectives à l'égard du mois d'avril ne justifient pas de conserver la référence à de « futures hausses de taux » dans le communiqué. En effet, celui-ci mentionne qu'« un taux directeur expansionniste demeure justifié » alors que « les facteurs qui pèsent sur la croissance et les perspectives d'inflation se dissipent ». Cette touche plus conciliante constitue un pas de plus vers une politique monétaire expansionniste de la BdC, laquelle avait été mise en branle dans la foulée des dernières hausses de taux en octobre 2018. À la suite du communiqué d'aujourd'hui, nous ne croyons pas qu'il soit possible de présenter une politique monétaire plus accommodante sans mentionner explicitement des réductions de taux, ce qui nécessiterait que les conditions économiques se détériorent davantage.

Une telle situation ne correspond pas à notre scénario de base, puisque nous continuons de croire, comme la BdC, que l'économie canadienne se redressera à partir du deuxième trimestre de cette année. Le gouverneur Poloz

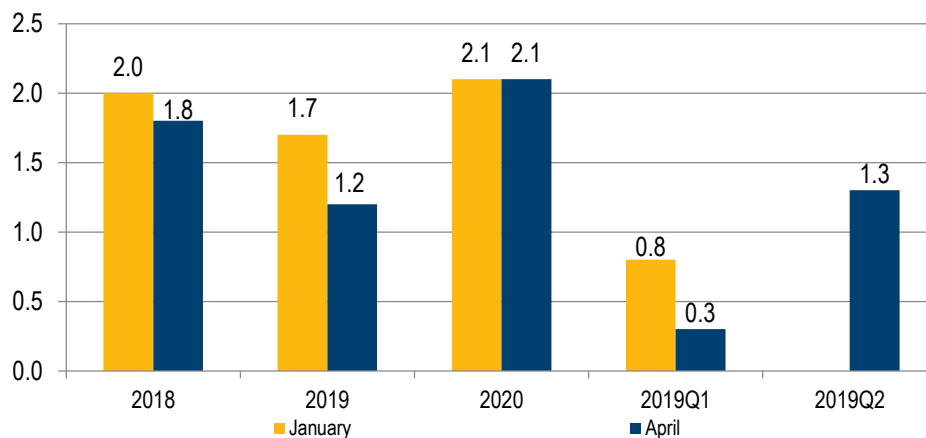


semble également être de cet avis puisqu'il a mentionné lors de sa conférence de presse que « les taux sont plus susceptibles de fluctuer à la hausse qu'à la baisse » si ses prévisions se révèlent juste.

Dominique Lapointe | Économiste

514 350-2924 | lapointed@vmbi.ca

%, taux annuel désaisonnalisé
Prévisions de la Banque du Canada à l'égard de la croissance du PIB réel



Source: Banque du Canada.

Le présent document est publié à titre d'information seulement. Il ne doit pas s'interpréter comme un guide de placement ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'achat des titres qui y sont mentionnés. L'auteur est un employé de Valeurs mobilières Banque Laurentienne (VMBL), une filiale en propriété exclusive de la Banque Laurentienne du Canada. L'auteur a pris toutes les mesures usuelles et raisonnables pour vérifier si les renseignements qui figurent dans le présent document sont tirés de sources considérées comme étant fiables et que les procédures utilisées pour les résumer et les analyser sont fondées sur les pratiques et les principes reconnus dans le secteur des placements. Toutefois, les forces du marché sous-jacentes à la valeur des placements peuvent évoluer de façon soudaine et importante. Par conséquent, ni l'auteur ni VMBL ne peuvent donner quelque garantie que ce soit en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information, de l'analyse et des opinions qui figurent dans le présent document ou leur utilité ou pertinence dans une situation donnée. Vous ne devriez pas effectuer de placement ni procéder à une évaluation de portefeuille ou à une autre opération en vous fondant sur le présent document. Vous devriez plutôt consulter au préalable votre conseiller en placement, qui peut analyser les facteurs pertinents à un placement ou à une opération proposés. VMBL et l'auteur se dégagent de toute responsabilité de quelque nature que ce soit à l'égard de tout préjudice découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu contrevenant à la présente clause. Le présent rapport, y compris l'information, les opinions et les conclusions qui y figurent, en totalité ou en partie, ne peut être distribué, publié, mentionné ou reproduit de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit préalable de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.